

CHAPITRE 1

LES FONDAMENTAUX

Si bien des critères peuvent être rassemblés pour caractériser la notion de civilisation (Braudel, 1988), deux pôles majeurs s'imposent pour en saisir la nature profonde, l'un concerne ce qui relève du religieux, l'autre ce qui relève du droit.

Par la religion une civilisation dévoile non seulement ses approches de la transcendance, mais aussi tout ce qui lui donne sa cohésion et nourrit ses angoisses, faisant la part, selon les cas, de l'individuel et du collectif. La longue cohabitation des religions dites polythéistes, pour désigner le paganisme, avec le christianisme entretient bien des ambiguïtés dont la première vient de l'antériorité de ce dernier par rapport au Moyen Âge, puisqu'il occupe déjà au III^e siècle une position éminente par sa diffusion et par le débat qu'il suscite. En effet la transition entre l'Antiquité et le Moyen Âge a nécessairement le christianisme pour vecteur. La différence essentielle entre ses deux états est que, jusqu'à sa reconnaissance par l'édit de Milan de 313, il est une religion occulte. C'est alors que commence la lente progression d'une christianisation qui ne prend une réelle envergure qu'à partir du règne de Charlemagne, et surtout avec la réforme grégorienne de la seconde moitié du XI^e siècle. Ceci ne doit pas pour autant être compris comme ayant entraîné la disparition de pratiques qui, prenant leurs sources au

plus loin de la haute Antiquité, se perpétuent sous le manteau de la sorcellerie ou de la magie et d'autres formes d'occultisme jusqu'à nos jours, et participent d'une continuité, qui traverse la période allant du IV^e au XII^e siècle.

Cette coexistence entre paganisme et christianisme a nourri de nombreuses analyses tant à l'époque même que dans l'historiographie récente, dont certaines productions s'attachent à montrer le haut niveau moral, intellectuel, spirituel et social, auquel se situent les polythéistes au moins jusqu'au VI^e siècle. D'autres au contraire proclament hautement en quoi le christianisme représente une transformation radicale, qui comporte un renversement de valeurs et introduit des éléments d'innovation décisifs sur le plan théologique mais aussi moral ou politique.

Quant au droit, dans la mesure où il définit les rapports entre les instances de pouvoir et la collectivité qui en dépend, dans son ensemble et à travers les individus et les groupes qui la composent, il touche tout ce qui constitue cette collectivité, qu'il s'agisse de principes moraux d'origine religieuse ou philosophique, de perspectives visant à la préservation des intérêts communs, des rapports de personnes et de tout ce qui met en cause les libertés. Ainsi les évolutions du droit, dans sa théorie autant que dans sa pratique, permettent d'apprécier celles qui concernent la vie sociale dans ses différents aspects liés aux formes de pouvoir et à l'économie. De fait, s'il s'impose de noter l'apparition d'un élément nouveau qui émerge avec le droit canon, dont relève la communauté chrétienne, il faut insister sur la forte prédominance du droit romain qui reste le modèle incontesté du droit médiéval.

UNE CHRISTIANISATION LABORIEUSE

Un paganisme tenace

Le cadre chronologique qui correspond à la genèse et à l'épanouissement du premier christianisme, jusqu'à la grande phase conciliaire des IV^e et V^e siècles, et le rôle de celui-ci dans le passage de l'Antiquité au Moyen Âge doivent s'envisager plus en termes de rupture que de continuité. Il n'en reste pas moins que le message évangélique, qui circule dans le monde romain à partir du I^{er} siècle, est le point de départ d'une transformation profonde qui affecte la société du temps bien avant la fin de l'Empire romain. Dans cette mesure, le christianisme apparaît aussi comme un élément de continuité.

Dans sa nature et son contenu, le christianisme constitue une rupture profonde entre des conceptions théologiques et morales très opposées sur des plans essentiels, mais qui ne sont pas sans rapports. C'est ce qui explique en particulier que les formes de religiosité et les pratiques dévotionnelles se soient si longtemps entremêlées qu'un paganisme latent ou à peine dissimulé s'est maintenu pendant de nombreux siècles. Ces interférences sont plus perceptibles dans la période d'articulation entre l'Antiquité et le Moyen Âge (III^e-VI^e siècle), notamment par le biais de l'archéologie.

Cet enchevêtrement de traditions préchrétiennes, que la nouvelle religion s'efforce de réduire, rend compte de leur survivance qui s'est longtemps prolongée et qui ne doit pas être minorée dans le panorama religieux que présentent les siècles de transition entre l'Antiquité et le Moyen Âge. Il met en évidence la persistance du paganisme.

Celle-ci s'observe surtout dans les formes extérieures, les pratiques, les fêtes, les manifestations collectives, les lieux de culte, le recours à des références communes qui peuvent être des coutumes

(banquets, processions, ex-voto, dédicaces), des cultes funéraires, des superstitions, des transferts de mythes ou de légendes. À partir d'un fonds commun de modes de vie, de conditions géographiques, et du fait d'un enracinement millénaire, les usages des anciennes religions participent des idiosyncrasies quasiment impossibles à éliminer.

Le christianisme a essayé de lutter contre ces pratiques par des exhortations et des condamnations, dont les sermons et les traités de controverse ou d'apologie regorgent, mais le plus souvent, il a dû se rendre à l'évidence de l'impossibilité d'extirper ces manifestations autrement que progressivement. Tout cela qui s'est entremêlé et prolongé pendant des siècles, et dans certains cas jusqu'à nos jours, relève de structures anthropologiques comme on peut en trouver dans d'autres aires de civilisation.

Longtemps sous-estimée, la persistance des cultes païens s'affirme bien au-delà de la proclamation du christianisme comme religion de l'empire par Constantin en 313. Les païens sont pleinement intégrés à la société et à la vie publique. En 380, le gouverneur d'une ville de Thébaïde en Égypte est un païen qui fait condamner à mort un homme coupable d'avoir assassiné une prostituée (Mac Mullen, 22). Jusqu'au V^e siècle au moins, les hautes sphères du pouvoir et le milieu sénatorial sont restés très attachés aux anciennes croyances. Ce n'est qu'à cette époque que le paganisme a commencé à s'affaiblir sans toutefois disparaître ni en Orient ni en Occident (Spolète 1982, 57-108).

Il reste très vivace après les débuts de l'ère chrétienne. Jusqu'au VIII^e siècle, en Italie et en Espagne, des fêtes populaires invoquant Jupiter et Saturne, dont on portait les masques dans des processions, se déroulaient régulièrement malgré la réprobation des autorités religieuses. On a des références à des cultes rendus à Diane aux XI^e et XII^e siècles et même jusqu'au XVI^e (MacMullen, 108). À cela s'ajoutent la densité et la persistance de la pratique des

pèlerinages aux lieux de culte des divinités des anciennes religions. L'importance quantitative du matériel archéologique recensé, daté du IV^e au VII^e siècle, alors que la législation, renforcée sous le règne de Justinien, interdit les offrandes et les libations, confirme que ces pèlerinages se sont prolongés très longtemps. On peut y voir une forme de contamination et d'interférence entre ces pratiques et le développement des pèlerinages chrétiens qui commencent au IV^e siècle (Maraval, 1985). Si le pèlerinage a pu être le signe du renom d'un temple païen, concurrençant fâcheusement la prépondérance chrétienne et favorisant par les dons qu'il recevait sa prospérité comme aux beaux jours de l'Antiquité classique, il a suscité d'autant plus l'hostilité des chrétiens. L'atteste par ailleurs le transfert aux églises des biens des temples détruits, comme continuité dans la gestion économique dévolue à des autorités religieuses, autant que rupture par remplacement d'une religion par une autre.

Ce que l'on sait de la persistance de pratiques collectives issues de l'Antiquité est suffisamment documenté pour que l'on puisse saisir avec une grande précision la continuité des usages. Ainsi en est-il du maintien d'une célébration appelée « fête des calendes », relative à l'instauration du culte impérial qui prit au IV^e siècle, sous des formes tapageuses, une grande ampleur avec échange de cadeaux, pour se maintenir comme fête du Nouvel An, en dépit des récriminations des évêques auxquels n'échappait pas la connotation païenne du culte impérial. De même en a-t-il été avec les fêtes de passage qui jalonnent le calendrier, que l'on n'a pas cessé de célébrer sous une forme ou une autre : *Brumalia* (24 nov.-17 déc.), fête du solstice d'hiver, fête d'Hélios du 25 décembre, fête du Nil célébrée encore au X^e siècle, mêlant musulmans et chrétiens par une baignade sous le nom de « Nuit de l'Immersion ». La documentation est plus rare pour l'Occident après le V^e siècle, mais le fait que les noms de jours de la semaine renvoient à Mercure, Jupiter et Vénus, est explicite. On sait également que certaines

des grandes fêtes romaines, Saturnales, Lupercales, fêtes de Cybèle, *Caristia*, *Vulcanalia*, *Neptunalia* furent célébrées jusqu'au VI^e siècle voire jusqu'au VIII^e. Ces manifestations, qui impliquent des infrastructures lourdes – autels, temples –, accompagnées de chants, danses, banquets, sacrifices, etc. entraînant d'importantes dépenses, n'étaient pas seulement publiques, elles avaient aussi des formes domestiques privées. On pourrait s'étonner que de telles pratiques se perpétuent dans un monde largement dominé par le christianisme. Il faut y voir un enracinement pluriséculaire conforme aux habitudes et aux genres de vie dans une société haute en couleurs qui n'est encore que très superficiellement gagnée à la nouvelle religion. Insensibles aux objurgations du clergé, les tenants du paganisme ne redoutent même pas les menaces de mort dont on les poursuit, mais qui ne peuvent s'appliquer, du seul fait des masses populeuses sur lesquelles ils s'appuient. De fait, dans bien des circonstances, le rituel chrétien a dû s'accommoder des rites païens. La danse et la musique, qui accompagnent fréquemment le déroulement du culte et que les autorités religieuses tolèrent contre leur gré (MacMullen, 25-60 et 147), en témoignent.

C'est ici que l'on pourrait saisir une continuité de point de vue entre les moralistes des temps préchrétiens, qui ne cessaient de blâmer les excès des festivités occasionnées par les rites païens assorties de festins plantureux où abondent les viandes des sacrifices et les vins des libations généreuses dans un déploiement de musique et de danses jugées parfois indécentes, et les évêques qui, en invoquant les mêmes exigences de tempérance, ne firent que surenchérir en accusant ces réunions de tous les vices. En appelant à la frugalité et à des comportements plus retenus, conformément aux préceptes du christianisme des premiers temps, qui exaltaient les vertus de la pauvreté pour dissiper les attraits d'un paganisme toujours vivace, ces évêques retrouvaient les accents de la morale antique.

L'archéologie nous révèle des aspects plus concrets de ces ambiguïtés. La récente découverte d'un cimetière dans la région de Namur où se trouvent rassemblées des sépultures échelonnées entre 486 et 751, confirme, certes, la christianisation rapide des Francs installés dans la région par contacts et mariage avec des femmes gallo-romaines, mais les observations tirées des inventaires montrent que les pratiques issues du plus profond héritage de la mythologie gréco-romaine comme la pièce de monnaie d'or glissée entre les lèvres du défunt, qui rappelle aussi bien l'obole à Charon que les usages de l'Égypte pharaonique, se sont maintenues en plein VI^e siècle (E. Villeneuve : « En Belgique, découvertes mérovingiennes exposées à Namur », dans *Le Monde de la Bible*, mars-avril 2007, p. 6-11).

Persistance du paganisme ou simples superstitions formelles ?

Dans bien des cas, les comportements et pratiques considérés comme païens et condamnés par les évêques ne sont que des survivances de traditions ou d'habitudes à caractère folklorique qui n'ont pas de signification religieuse. Ceci est caractéristique des régions où les influences des anciens cultes et rituels sont encore présentes dans l'environnement social, alors que la nouvelle religion chrétienne est déjà bien implantée. Il n'y a toutefois pas lieu de voir dans ces survivances les signes d'un paganisme authentique. La Gaule du VII^e siècle est l'endroit où cette double appartenance est le mieux perceptible. Ces pratiques mal identifiées sont signalées sous des formes évasives de sorcellerie, magie, idolâtrie, rites solaires, cultes polythéistes, mais il peut s'agir de rituels festifs transmis depuis la nuit des temps, sans qu'il faille y chercher une intention à caractère religieux. On a pu voir dans certaines de ces coutumes impliquant des déguisements des références aux fêtes romaines des Lupercales, ou des fêtes de février (*februarialia*) qui participent de ces manifestations. De là procèdent les carnivals

que le calendrier chrétien a su intégrer hors de toute connotation païenne (*Le septième siècle*, 154-172).

Voir dans les superstitions des formes de déviance de la croyance religieuse n'autorise pas à en faire un critère distinguant les religions païennes du christianisme car la superstition n'a pas cessé quand celui-ci s'est diffusé. On a montré comment les explications des phénomènes surnaturels se sont rapidement transférées avec le christianisme en interventions divines sous forme de miracles par l'intermédiaire de saints.

Il reste qu'on a pu établir que dans l'Antiquité païenne la superstition trouvait ses limites dans les niveaux de culture intellectuelle qui exercent une forte influence sur les mentalités. En prenant l'exemple de Cicéron, on peut dire que la superstition ne suscite aucune attirance parmi les élites romaines formées à la pensée grecque, alors que celles-ci font preuve de la plus grande dévotion envers les dieux. Plus le niveau culturel s'abaisse et plus les superstitions pullulent (MacMullen, 109-134).

La complexité de ces interférences entre la résurgence des anciennes croyances et la nouvelle religion s'explique de bien des manières. Elle s'observe aussi dans les parcours croisés de quelques-unes des personnalités qui illustrent les orientations contradictoires qui ont coexisté dans la phase intermédiaire reliant la fin de l'Antiquité et les débuts du Moyen Âge. Trois itinéraires traduisent particulièrement les interrogations et les revirements suscités par une époque de transition attachée aux anciennes valeurs, en même temps qu'elle ouvre la voie à de nouvelles approches.

Julien l'Apostat (331-363), qui reçut une formation chrétienne d'inspiration arienne et retourna à l'ancienne religion, avant même d'avoir fini les études qu'il poursuivait à Athènes et d'être promu au rang de César pour gouverner la Gaule, en est un exemple bien connu et souvent étudié, même si les interprétations de son évolution sont controversées (Bouffartigue). On pourrait lui opposer le